

SÉCURITÉ



En cas d'accident

- > Gardez votre calme, protégez et rassurez le blessé
- > Ne bougez pas le blessé
- > Appelez le 144
- > Ne transportez jamais un blessé par vos propres moyens

En cas d'incendie

- > Appelez le 118
- > Prévenez ensuite un collaborateur du site
- > Tentez de maîtriser le feu en faisant attention à ne pas vous blesser
- > Rendez-vous au point de rassemblement du site

Zone EX. (danger d'explosion)

- > Pas d'usage d'appareils électriques
- > Pas de téléphone
- > Interdiction de fumer



Les personnes ayant un pacemaker ne peuvent pas visiter la chaîne de tri.

ENVIRONNEMENT



Consignes générales sur le site

- > Coupez votre moteur en cas d'arrêt prolongé
- > Respectez les interdictions de fumer
- > Ne déversez rien dans les eaux pluviales et les égouts
- > Ne jetez rien par terre
- > Respectez les protocoles de sécurité

Matières dangereuses

- > Les produits suivants sont présents sur le site : diesel, huile, acide, solvants

Ces déchets sont dangereux pour la santé et/ou pour l'environnement !
Veillez dès lors à respecter les consignes de sécurité.

- > En cas d'intoxication, appelez le 145.

Travail dans des fosses

- > Appareil détecteur de gaz obligatoire
- > Respectez les directives de la SUVA
- > Ventilez les espaces



Parce que la sécurité et l'environnement sont l'affaire de tous et de chacun, merci de respecter ces consignes.

ecorecyclage
production de biogaz

Bienvenue sur le site de l'usine
de production de biogaz et de compost



GUIDE DE SÉCURITÉ DESTINÉ AUX VISITEURS, CLIENTS ET FOURNISSEURS

ECORECYCLAGE SA
Route du Vignoble 101
1175 Lavigny
Tél. +41 21 821 84 84

Une société du groupe **HOLDIGAZ**
info@ecorecyclage.ch
www.ecorecyclage.ch
Fax +41 21 808 58 25

VOTRE VISITE



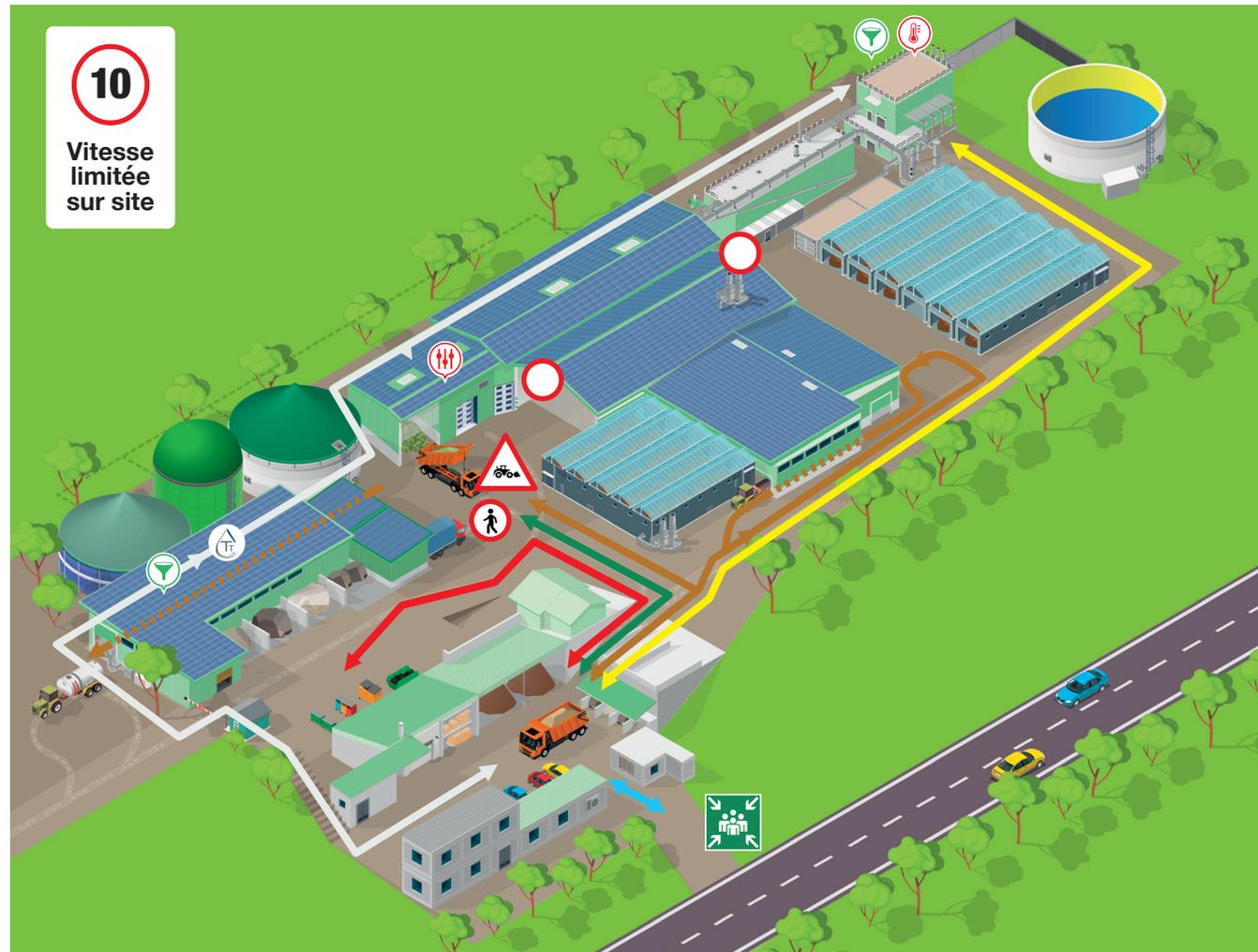
Informations générales

- > Il est obligatoire de vous enregistrer à la réception avant la visite et d'être accompagné durant la visite
- > Si vous êtes un sous-traitant, respectez le périmètre qui vous est assigné
- > Le port d'un gilet fluorescent et de chaussures de sécurité est obligatoire
- > Respectez les signalisations
- > Roulez au pas
- > Donnez la priorité aux engins de chantier
- > Respectez les procédures de chargement/déchargement
- > Faites attention aux personnes dans la zone d'évolution du véhicule
- > La récupération est interdite
- > Il est interdit de fumer



Si vous constatez une situation anormale, prévenez immédiatement un collaborateur du site.

PLAN D'ACCÈS



↔ Entrée/sortie et réception

↔ Livraison déchetterie

↔ Livraison déchets organiques

↔ Accès piétons

↔ Accès chauffage

↔ Mouvements agricoles (compost et digestat liquide)

🔥 Chauffage

👤 Salle de contrôle

🌬️ Épuration biogaz/CO₂

TT TreaTech

⚠️ Circulation difficile (présence de trax)

⊘ Accès interdit

🚫 Accès interdit piétons

👥 Point de rassemblement